

Instants de vérité

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr.

En attendant «notre» campagne électorale pour les législatives, la campagne française pour la présidentielle nous apprend bien des choses. Je retiens, ainsi, pour les ministres algériens qui sont venus nous chanter les bienfaits de l'économie de marché et ceux de l'ultra-libéralisme un chiffre. L'Etat français a déboursé, en 2006, 65 milliards d'euros pour ses entreprises. C'est bien ce que j'ai entendu des candidats d'extrême gauche mais vous pouvez vérifier par vous-mêmes. Ce chiffre représente au moins trois années budgétaires de notre pays et pourtant, en soi, il importe peu. Le plus important reste que nous sommes nourris d'une propagande mensongère sur les vertus et les règles de l'économie de marché qui demande aux pays du tiers monde de ne pas subventionner leurs agricultures, leurs industries, les produits de base, etc. Cela me fait mal au cœur d'entendre, ici même, dans notre pays, des responsables se faire les relais de propagande et essayer de nous la refiler comme norme et vérité universelles.

Au cours de nos négociations avec l'OMC, on nous a demandé de vendre aux entreprises l'électricité au prix du marché car il s'agirait de subvention déguisée ou ouverte selon les avis. Et les 65 milliards d'euros, qu'est-ce que c'est ? Nous comparerons avec des pays qui donnent leurs industries, leurs agricultures, leurs services et qui viennent nous chanter la ritournelle des lois d'un marché qui, au fond, n'existe que dans l'esprit de ses chantres. La réalité massive est que ce fameux «marché» a toujours fonctionné grâce à l'intervention des Etats. Intervention brutale dans la conquête du nouveau monde, dans la conquête des colonies dont le pillage a permis tout à la fois de démultiplier l'accumulation du capital et d'offrir des miettes aux classes ouvrières des pays dominants, dans l'accès aux matières premières et à leur contrôle depuis la renaissance et sous nos yeux aujourd'hui. Et toute la campagne française tourne autour de l'intervention de l'Etat au profit des PME des PMI, des industries de pointe, contre les délocalisations, etc. Instants rares de vérité sur le fonctionnement du capitalisme réel. Nos députés, heureusement, n'ont pas à se préoccuper du fonctionnement de l'économie. Le pétrole est là pour remplacer le travail.

M. B.

PERISCOPE

periscoop2007@yahoo.fr

Le Soir d'Algérie - Mardi 10 avril 2007 - Page 2

LE P-DG D'UNE BANQUE ET LE CREDIT POUR SA SŒUR

Le P-dg d'une banque a accordé un crédit de plus de 9 millions de dinars fractionné en deux tranches à sa sœur, haut cadre au ministère de la Communication. Or, la loi est claire et interdit ce genre de transactions. Cette dernière stipule qu'"il est interdit à une banque ou un établissement financier de consentir des crédits à ses dirigeants, à ses actionnaires ou aux entreprises du groupe de la banque ou de l'établissement financier. Les conjoints et les parents jusqu'au premier degré des dirigeants et des actionnaires sont assimilés à eux".



Ça se passe ainsi à Béjaïa

"Nous sommes surpris par votre audace de prétendre au poste de chef de parc. Est-ce que vous avez rêvé que l'entreprise a besoin d'un chef de parc ? Si c'est le cas, vous n'êtes pas en mesure de prendre le poste car vous n'êtes que chauffeur V/L. Rêver est permis, mais tout rêve a une fin." Une réponse des plus dégradantes réservée par la direction à une demande de promotion d'un travailleur de l'EPE/SPA EPBTP de Béjaïa.



Le bar de l'aéroport et les... vieilles

Nos vieilles grand-mères ne sont plus ce qu'elles étaient !

C'est ce qu'ont pu constater hier les participants à l'ouverture des plis pour la cession des locaux commerciaux de l'aéroport d'Alger en apprenant que des dames âgées sont intéressées par la gestion d'un... bar-caféteria.



Boomerang

1. Les déficits de l'ENTMV ne sont pas dus aux prix promotionnels appliqués durant la saison creuse mais résultent de l'endettement d'origine externe lié au renouvellement de la flotte dont les effets se répercutent sur les résultats, sur lesquels l'entreprise n'exerce aucune emprise.

Pour revenir aux tarifs promotionnels qui seraient à la base des déficits, ces derniers relèvent d'actions commerciales appliquées par l'ensemble des compagnies de transport aussi bien aériennes que maritimes et visent le développement du marché en basse saison.

Aussi, contrairement à votre lecture qui les assimile à une mauvaise gestion, ces tarifs ont contribué à juguler les incidences négatives induites par les différentes mesures administratives prises au courant du 4ème trimestre 2005 dont, principalement, la suppression de l'autorisation d'importation des véhicules de moins de trois ans.

Quant au pseudo-monopole, nous vous signalons que la concurrence existe dans le secteur des transports maritimes de voyageurs. Elle est exercée par la compagnie française la SNCM dans le réseau Algérie-France, par la compagnie espagnole la Transmediterranea dans le réseau Algérie-Espagne, et par la compagnie algérienne

C.M.L. de "CNAN Group" dans les deux réseaux. Ces armements appliquent des tarifs promotionnels en basse saison, parfois en dessous de ceux pratiqués par l'ENTMV.

2. S'agissant des primes d'indemnité, dites de fidélité, de 280 mille dinars versées à un cadre "parachuté en janvier 2006", nous vous informons que :

- le responsable a été recruté en qualité de cadre supérieur en fonction de ses compétences professionnelles. Avant de rejoindre l'entreprise, l'intéressé a exercé différentes responsabilités dans divers organismes et institutions publics, le plus souvent à des postes et statuts managériaux ;

- le versement des indemnités dont vous faites allusion se rapporte, contrairement à l'interprétation qui est donnée, principalement à une régularisation subordonnée à son recrutement, dans le cadre de la prise en charge de son ancienneté qui a fait l'objet d'un rappel, d'une part, et du bénéfice de l'augmentation salariale au profit de l'ensemble des travailleurs, intervenue en mars 2007, conformément aux négociations des conventions de branche ayant pour date d'effet le 1er octobre 2006, d'autre part.

